

Loi concernant la Société de la Caisse de retraite de la Banque de Montréal.

Lois constituant en corporation *The North West Commercial Travellers' Association of Canada*.

Loi constituant en corporation les Sœurs de l'hôpital Sainte-Élisabeth.

Loi constituant en corporation la société dite *Canadian Home Assurance Company*.

Loi modifiant la loi de 1946 sur les juges.

Loi modifiant la loi de 1944 sur les allocations familiales.

Loi modifiant la loi des pensions de vieillesse.

Loi visant le placement des produits agricoles sur le marché interprovincial et dans le commerce d'exportation.

Loi concernant la *Guaranty Trust Company of Canada*.

Loi concernant les pipe-lines pour le pétrole ou le gaz.

Loi concernant la Compagnie des Imprimeurs du Globe.

Loi constituant en corporation l'Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'i du Canada.

Loi concernant une certaine demande de brevet de Walter Oliver Beyer.

Loi concernant la "Société Canadienne de tir des bouches à feu".

Loi constituant en corporation la *Interprovincial Pipe Line Company*.

Loi constituant en corporation la *Westcoast Transmission Company Limited*.

Loi constituant en corporation la *Trans-Northern Pipe Line Company*.

Loi constituant en corporation *The British American Pipe Line Company*.

Loi constituant en corporation *Western Pipe Line*.

La sanction royale de ces bills est proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, le député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse au député de Son Excellence le Gouverneur général en ces termes:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950,

Que je prie Votre Honneur de sanctionner.

La sanction royale de ce bill est proclamée par le greffier du Sénat, d'ordre du très honorable député du Gouverneur général, dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Après quoi il plaît à Son Excellence le député du Gouverneur général de clore la cinquième session de la vingtième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Au début de la session, je disais que, dans le domaine international, le premier objectif du Gouvernement est d'assurer la paix et la sécurité. A cette fin, le Traité de l'Atlantique-Nord a été signé à Washington le 4 avril, après que les deux Chambres eurent approuvé à une majorité écrasante les principes dont il s'inspire. Je suis heureux que vous ayez approuvé unanimement le traité, qu'on se propose de ratifier sous peu.

C'est avec une vive satisfaction que le pays tout entier a accueilli la réalisation du plan primitif de la Confédération, grâce à l'admission de Terre-Neuve dans ses cadres, le 31 mars, à titre de dixième province.

Vous avez assuré la prolongation de certaines mesures transitoires, de la loi sur les produits agricoles et de la loi sur le contrôle des changes. Mon Gouvernement s'est réjoui de votre approbation de l'accord international sur le blé, accord qui, nous l'espérons, sera approuvé par un nombre suffisant de pays signataires pour en assurer la mise en vigueur le 1er juillet 1949.

Le programme que le Gouvernement a élaboré en vue d'assurer une norme nationale de sécurité sociale a franchi de nouvelles étapes lorsque vous avez adopté des mesures destinées à étendre la portée de la loi sur les allocations familiales et à accroître le montant de la pension que verse le gouvernement fédéral en vertu de la loi des pensions de vieillesse.

Au nombre des autres mesures adoptées au cours de la présente session, il y a les projets de loi concernant la régie et la réglementation des pipe-lines interprovinciaux et internationaux, la loi des juges, la loi des parcs nationaux, les contrats de transport postal et la corporation commerciale canadienne.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services essentiels pour la période nécessaire à la tenue des élections générales et à la convocation d'une nouvelle législature.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence continuer d'accorder à notre pays la paix et la prospérité.

Ainsi s'est terminée la cinquième session de la vingtième législature.

FIN DE LA SESSION